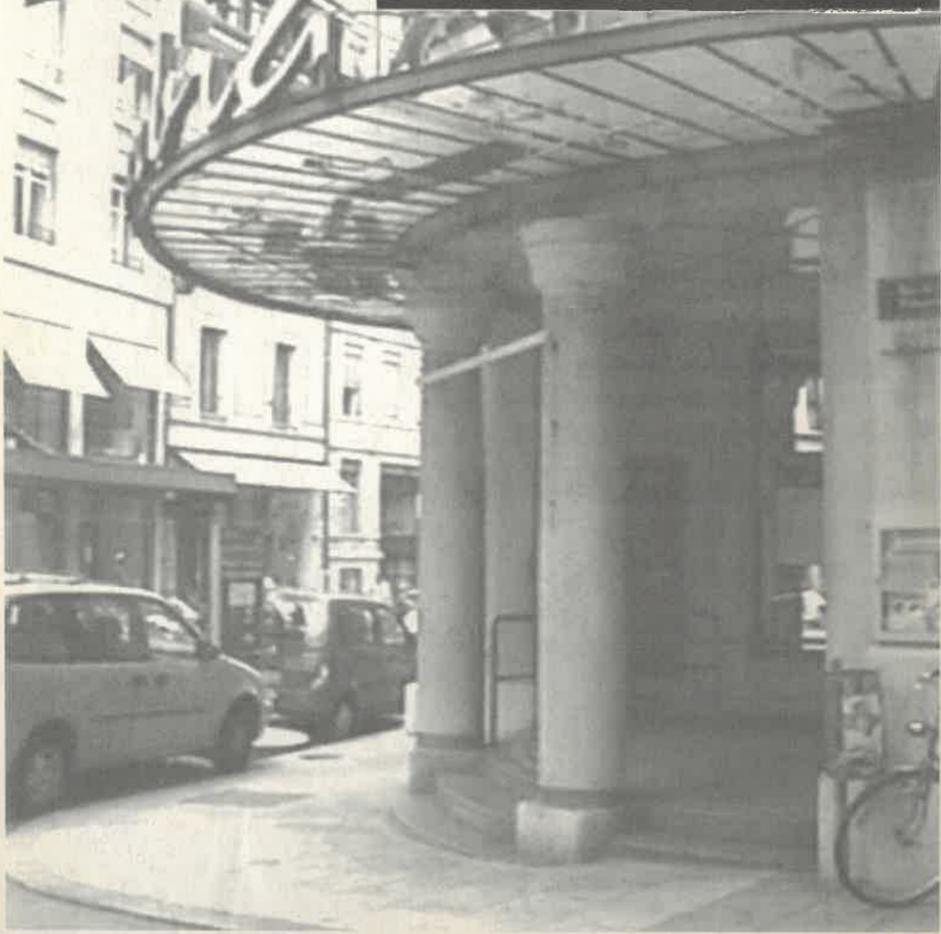


JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE /AHCVV



Numéro 82 - automne 01 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: M.-F. SPIELMANN, Ph. HUGUENET

Tirage 2000 exemplaires - AHCVV: tél. 310 81 81

Alhambra: les travaux continuent

Ce magnifique édifice, construit en 1919, a été sauvé de la démolition par la volonté populaire. Il est urgent aujourd'hui de se donner les moyens de remettre en état ce bâtiment vétuste, raison pour laquelle le Conseil administratif de la Ville de Genève a soumis au Conseil municipal un crédit de Fr. 1'277'000,- pour procéder aux travaux absolument indispensables.

Par ailleurs, le refus, par le peuple, en mars 1995 de l'initiative des commerçants (qui souhaitent rappeler le bâtiment de bureaux en lieu et place de l'Alhambra, des logements et des arcades commerciales à l'arrière ainsi qu'un parking de 600 places), il est temps de prendre les choses en main l'aménagement de ce secteur qui est sinistré depuis bientôt 90 ans et qui mérite mieux que la friche urbaine qu'il est devenu.

C'est en tout cas la volonté de la Ville de Genève qui est propriétaire de ces parcelles depuis maintenant 18 mois. Le Conseil municipal sera dès lors

prochainement saisi d'un rapport du Conseil administratif lui demandant de confirmer les objectifs d'aménagement adoptés en février 1994 (PUS), ou de les modifier en fonction de la situation.

La valorisation de ce périmètre se justifie d'autant plus, compte tenu du projet d'attribuer à la rue de la Rôtisserie, le statut de rue résidentielle. Par contre, la réalisation d'un parking souterrain à cet endroit qui serait fort coûteux, paraît totalement inappropriée en raison de la circulation qu'il ne manquerait pas d'engendrer, et en raison du parking existant sous la promenade Saint-Antoine qui a été construit depuis lors.

L'aménagement de ce secteur permettra de réaliser, à l'arrière de l'Alhambra, une place publique qui remplacera avantageusement le parking à ciel ouvert que nous connaissons et des bâtiments de logements en bordure de la rue Calvin, logements qui pourraient être réalisés par une société coopérative d'habitation dans le cadre d'un droit de superficie.

Ces différentes options ont été débattues lors d'une assemblée publique convoquée par le comité de sauvegarde de l'Alhambra et l'Association des Habitants du centre et de la Vieille-Ville le 3 septembre dernier et feront encore l'objet d'un large débat entre tous les intéressés.

Christian FERRAZINO

editorial

Par Philippe HUGUELET, Président de l'AHCVV

Le 15 mars 2001 a eu lieu l'assemblée générale statutaire de l'AHCVV. Durant cette réunion, le programme d'action pour l'année à venir a été décrit et proposé aux membres de l'association.

Actuellement, Genève est une ville parmi les plus motorisées du monde, le nombre d'immatriculation de véhicules continue d'ailleurs d'augmenter. L'agglomération qui nous entoure comprend environ 800000 habitants, domiciliés en Suisse et en France. Du fait notamment de la reprise de la croissance économique, il est prévu une augmentation considérable du trafic pour ces prochaines années. De nouveaux résidents vont en effet devoir s'installer à une distance de plus en plus importante de leur lieu de travail. Il est donc à craindre que la qualité de l'air se dégrade encore, malgré l'amélioration des techniques automobiles en matière de catalyseurs, laquelle se trouve compensée par l'augmentation importante du nombre de véhicules propulsés par du diesel.

Certes, les valeurs maximales de pollution atmosphérique ne sont que rarement dépassées à Genève. Il convient néanmoins de se poser la question de l'adéquation de ces normes par rapport aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé des humains. Une étude récente financée par l'OMS a visé à évaluer l'impact de la pollution automobile sur la santé, notamment en Suisse. Les résultats de cette enquête récemment publiés dans la revue « The Lancet » permettent de conclure que 6% de la mortalité est attribuable à la pollution atmosphérique, dont la moitié est liée à la pollution générée par le trafic (1800 décès en Suisse). De plus, le trafic est responsable de 2300 bronchites chroniques, de 46000 crises d'asthme, avec au total 1.5 millions de jours d'incapacités de travail. Il convient de noter que ces chiffres concernent l'ensemble de la Suisse, les régions urbaines étant bien évidemment les plus exposées. D'ailleurs l'étude montre que les deux zones les plus polluées sont les centres de Genève et de Zurich...

1200 Genève 3

P.P.

Annuler les rectifications d'adresse selon A1, no 552

Par ailleurs, il suffit de se balader à Genève pour se rendre compte que la circulation échappe en certains endroits à tout contrôle. Des véhicules mal stationnés envahissent les moindres recoins de l'espace urbain, sans aucun égard pour les piétons ni pour les sites concernés. Quant aux zones piétonnes (p.ex. rue des Chaudronniers et Bourg-de-four), elles sont l'objet d'un trafic de véhicules théoriquement interdit et bien trop rarement contrôlé. Enfin, les restrictions de trafic en vigueur la nuit dans la Vieille-Ville ne sont pas respectées, et n'ont fait l'objet que de quelques contrôles depuis leur mise en application.

Cette situation nous semble lourde de conséquences pour les habitants, mais aussi pour les visiteurs de nos quartiers du centre. Les nuisances sonores et visuelles sont importantes, la poésie que pourrait inspirer une ballade dans les rues de la Vieille-Ville ne doit exister que dans le souvenir de certains anciens. La qualité de l'air en est également affectée, de même que la sécurité, dans ces zones piétonnes ou résidentielles, où les piétons devraient pourtant être prioritaires. Enfin, le patrimoine historique de la Vieille-Ville est dépareillé par un encombrement qui l'enlaidit et l'abîme. Il est d'ailleurs fort probable que l'attrait touristique de ce quartier en est fortement diminué. Les touristes sont sans aucun doute peu attirés par les gaz d'échappement : lors de la visite d'une ville, ils cherchent naturellement des espaces piétons ; dans le cas de Genève, où sont-ils ?

Ce constat nous a conduit à solliciter nos autorités à de nombreuses reprises. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réelle reprise en main du problème. Le contrôle du trafic reste tout à fait insuffisant. Au niveau de la Ville, après des années d'inaction, les choses semblent enfin commencer à bouger, avec la mise en place du plan piéton.

Différents représentants de notre association ont participé à de nombreuses concertations (aménagement de la Rôtisserie, de la Place Bel-Air, gestion du stationnement au centre etc...). Les groupes défendant les intérêts des commerçants y sont particulièrement représentés et actifs. Ils se soucient en général peu de l'intérêt des habitants, prônant souvent de manière dogmatique une augmentation du trafic motorisé individuel dans le centre, pensant par là attirer davantage de clients. Peut-on imaginer que les 800000 habitants de la région viennent faire leurs courses dans les Rues Basses le samedi en se parquant à la Rôtisserie... ? Par ailleurs, même si certains se disent favorables aux transports publics et aux zones piétonnes, ces milieux s'opposent à tout progrès en matière d'urbanisme : recours contre le tram 13, tram 16, référendums contre la délégation de compétences aux communes en matière de circulation, initiative « pour le libre choix du mode de transport », et ça ne fait que commencer... D'autres parties plus modérées proposent de maintenir ou créer des zones résidentielles et d'augmenter les parkings, argumentant qu'un aménagement correct dissuaderait le parking illicite. Le caractère erroné de ce dernier argument est facilement illustré par...

Suite et fin de l'éditorial à la dernière page



CHOCOLATERIE

TEA-ROOM

Chocolats maison
Truffes champagne
Caramels à la crème

Fermé le dimanche - sauf Escalade et Noël

Bourg-de-Four 12
1204 Genève

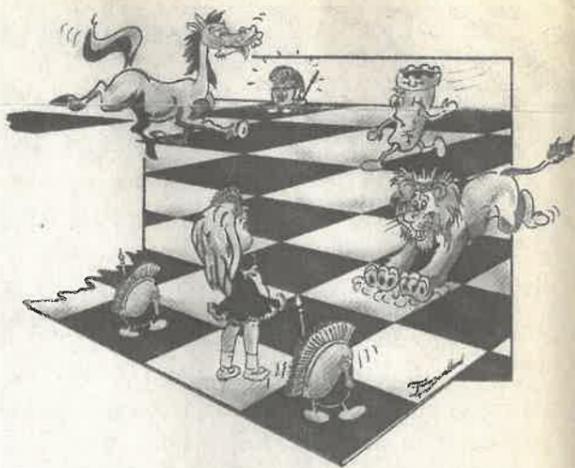
☎ 310 40 94

**Salle des Fêtes de
Chêne-Bougeries**

Rue du Vallon, 1 - Salle J.-J. Gautier

Rens. D.I.P. : Tél. 338 21 19

**8ème champion-
nat genevois
interscolaire
d'échecs**



LE POCHE - THEATRE EN VIEILLE-VILLE

Rue du Cheval-Blanc 7

DU 19 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2001

" *Après la répétition* " de Ingmar BERGMAN

DU 23 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE

" *Les forts, les faibles* " de Jean-Marie PIEMME

DU 20 NOVEMBRE AU 16 DECEMBRE

" *Abel et Bela suivit de Nuit* " de Robert PINGET

DU 9 JANVIER AU 3 FEVRIER 2002

" *Loin d'Hagondange* " de Jean-Paul WENZEL

DU 20 FEVRIER AU 17 MARS

" *Un cerf-volant sur l'avant-bras* " de Jean CAGNARD

DU 10 AVRIL AU 5 MAI

" *La commissaire chantante* " de Matthias ZSCHOKKE

DU 16 AVRIL AU 5 MAI - au Théâtre du Loup

" *Sur le cul* " par la COMPAGNIE GARDAZ-MICHEL

DU 22 MAI AU 16 JUIN

" *Le livre de ma mère* " d'après l'oeuvre d'Albert COHEN

Réservations au 022 310 37 59

**Un nouvel arbre à la rue
Tabazan**

(RJ) Après 3 ans de palabres administratives, le 29 mai sous une pluie battante, le conseiller administratif Manuel Tornare a participé à la plantation d'un Liquidambar que les habitants de cette rue demandaient pour faire le pendant au tilleul de la place Franz Listz. Comme on sait que planter un arbre dans la Vieille Ville est un parcours du combattant entre les associations de protection du patrimoine et les services cantonaux et municipaux. Merci aux autorités et aux prochaines plantations ! Au Bourg-de-Four l'arbre de la Liberté?



**De nouvelles boîtes à journaux
pour notre journal !**



(RJ) L'AHCVV a décidé de modifier le système de distribution de son journal pour économiser des sous. Le journal sera distribué par boîtes; de 10 actuellement on passera à une vingtaine.

Nous avons fait appel à l'école des Arts Décoratifs pour créer une nouvelle forme. 16 élèves de la classe de Florence Vandenberg ont participé à un concours. Une maquette a été retenue, celle dessinée par Mlle Estelle Nicod. La finesse de ce projet, son élégance, s'intègrent parfaitement au site de la Vieille Ville. Le jury a été agréablement surpris par la qualité des projets de tous les élèves de cette classe de 1^{ère} année! Que d'idées, que de professionnalisme, quelle richesse créative, tout à l'honneur de cette grande école genevoise!

Rendez-nous nos eaux, la crise est finie!

Les signes de la crise économique des années nonante ne sont pas encore effacés. A voir par exemple la fontaine du Bourg-de-Four, l'eau coule au compte-gouttes, s'envolant comme la pluie à chaque coup de brise. Il faut savoir que dans les pires moments de la crise, le Conseil Municipal avait fait pression sur le Conseil Administratif (la Mairie) pour économiser sur tous les postes budgétaires et en particulier sur les énergies.

Notre maire d'alors pris dans l'élan pris avec fracas la décision de couper l'eau des fontaines de la ville de Genève. Tollé général et l'eau fut rétablie au compte-gouttes, avec à la clé une économie de F 200.000.! Depuis, le budget de la ville a fait un boni de 80 millions, du jamais constaté de mémoire de vivant. Alors Monsieur Ferrazino, ouvrez un peu plus les robinets et que ça recoule, n'économisez que F 100.000. Merci !

Coquille..

En écrivant mes articles attablé à la Clémence, je vois passer un jeune homme sac au dos avec un bâton de noisetier à fourche, et accroché à son sac une coquille Saint-Jacques! En effet si vous levez votre nez au dessus de la vitrine de la pâtisserie Hautlé, au 21 du Bourg-de-Four, vous verrez un tableau sur lequel figure une telle coquille, signal qui indique que la Vieille Ville est un des itinéraires des pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'autre signal se trouve au dessus de la fontaine de la rue Beauregard.



Musée d'ethnographie

Le référendum sera soumis au peuple de la ville de Genève au mois de décembre prochain. L'AHCVV participera à la campagne pour l'édification de ce magnifique projet de musée des peuples.

Changements

La Cour-du-Cygne a changé de gérant depuis cet hiver. Ce sont là deux femmes qui tiennent cet établissement, avec charme et gentillesse et, s'il vous plaît, et professionnalisme. Une rumeur persistante court depuis peu, à savoir que l'immeuble appartiendrait à Mazarine la fille du défunt président Mitterrand? Ce qui fait que les rendez-vous ne se donnent plus à la Cour-du-Cygne, mais chez Mazarine!

**A qui appartient le canapé du
Bourg-de-Four?**

Un week-end de printemps sous la pluie battante, un canapé noir parti de la rue des Belles-filles le vendredi soir, après avoir stationné à côté de la fontaine du Bourg-de-Four le dimanche, a terminé sa ballade lundi au bas des escaliers du palais de Justice. Un citoyen, excédé par ce rejet, a appelé le Service de la Voirie qui en moins d'une heure a envoyé un de ses camions pour prendre en charge le volumineux canapé.

Ouf !

Citoyennes et citoyens de la Vieille Ville, ne déposez plus vos objets encombrants sur la chaussée, mais appelez le **418 42 22** pour un rendez-vous avec la voirie qui se fera un devoir de vous débarrasser de vos rejets encombrants gratuitement. Merci pour la propreté de la Vieille Ville et de Genève...

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net
3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

Les canards sur les toits

(RJ) Durant ce printemps pluvieux, un couple de canards s'est installé sur les toits de la Vieille Ville, partageant ces lieux avec les pigeons revenus et les corneilles, ainsi dans le concert des «roucou» et «croah croah» des «coins coins» se sont rajoutés. Je n'ose penser aux canotons nés entre deux cheminées, s'élançant du haut d'un immeuble... Splach! A moins qu'en guise de première mare, ils aient trouvé un chéneau pour nager et prendre des forces pour s'envoler?

Info tilleul au Bourg-de-Four

Geneviève Piret, la gardienne du tilleul qui menait campagne contre la misère de notre société par des expositions de circonstance, a été gravement malade, victime de son dévouement sans limite. Honorant la mémoire de la petite Sylvia de Meyrin, elle a repris son combat en présentant aux passants cette triste histoire sous le tilleul. Geneviève, merci pour tes appels à la réflexion, continue encore longtemps ta lutte.



Annabel, Constance

17.12.00
Rue Guillaume-Farel 12

Livia

20.12.00
Rue Saint-Germain 3

Emile, Normand, Olivier

30.12.00
Rue du Vieux-Collège 8

Brendon, Gianluca

17.01.01
Rue du Rhône 49

Amélie

08.03.01
Rue de la Pélisserie 17



Le coup de g... de la grand-mère

(AS) Eh ! Oui, tout arrive. Après avoir élevé mes enfants au Plateau des Tranchées, j'ai la chance de pouvoir encore y promener mes petites-filles au retour de la crèche. C'est vrai que je suis une de ces privilégiées qui loue depuis 35 ans un appartement ancien à loyer abordable assez grand pour y accueillir une nièce en études et mes enfants ou petits-enfants le cas échéant.

Mais là où le privilège est moins rose, hélas, c'est lorsqu'il s'agit du bruit : de la circulation, bien améliorée mais tout de même encore très bruyante (beaucoup d'automobilistes n'ont pas encore intégré le 30 à l'heure, ni la priorité de droite), des ambulances et/ou voitures de police sur le Boulevard Helvétique qui pimponnent même la nuit (est-ce vraiment une nécessité ?), des hélicos de l'Hôpital qui, de plus en plus nombreux, rasant les toits à faire vibrer les vitres (est-ce vraiment utile de voler si bas ?), sans parler des nombreux immeubles en rénovation qui nous entourent, à la Promenade du Pin, Pension Saint-Victor, rue Bellot, etc.. (ne pourrait-on pas programmer un peu ?) avec leurs fracas et leurs crissements.

Il y a aussi le difficile parcours de la combattante de la Vieille-Ville lorsqu'il faut se faufiler, un pousse-pousse à la main, la plus grande des petites-filles à l'autre, sur des trottoirs encombrés de chaises ou de terrasses construites. Il est vrai que la libéralisation des patentes de bistrot a fait fleurir ces derniers et qu'en été les terrasses poussent comme des champignons. Mais celles-ci ne devraient-elles pas empiéter plutôt sur la rue que sur les trottoirs, surtout lorsqu'ils sont très étroits comme à la Rôtisserie ou à Etienne-Dumont, que les zones soit-disant résidentielles ne sont pas respectées par la plupart des automobilistes et qu'il est aventureux et dangereux d'y cheminer ? Il me faut encore terminer cet article et citer le scandale de la rue de l'Hôtel-de-Ville, en principe interdite au stationnement, et qui voit en permanence sa piste cyclable recouverte de voitures...

Grand-Mère

La Madeleine des Enfants

Magnifique bâtisse nichée en bas de la Vieille-ville, la *Madeleine des enfants* accueille quotidiennement une centaine d'enfants dans ses structures préscolaires, jardin d'enfants, halte-garderie et crèche.

Si la crèche affiche complet tout au long de l'année, **il reste par contre quelques places au jardin d'enfants pour les enfants dès 3 ans le matin et l'après-midi pour la rentrée 2001.**

La halte-garderie reçoit les enfants de 18 mois à 5 ans, sans inscription, de 8h.30 à 18h. pour une durée de trois heures au maximum.

La *Madeleine des Enfants* dispose également d'un riche programme d'activités d'éveil culturel ouvert très largement au public du quartier et des environs.

La dernière exposition consacrée au thème du tri des déchets a vu défiler plus de 2500 enfants et près de 900 adultes pour un tarif défiant toute concurrence de Frs 2.50 pour les enfants et Frs 5.- pour les adultes.

La rentrée s'annonce elle aussi riche en événements puisque le thème de l'automne sera l'alimentation avec un débat le 25 septembre à 20h.15 regroupant différentes personnalités spécialistes de la nutrition, puis dès le 1^{er} octobre et jusqu'au 30 novembre, la salle de l'éveil culturel accueillera l'exposition interactive du Musée en Herbe de Paris « de la ferme à l'assiette ».

Et enfin le 22 septembre, la Madeleine des enfants participera aux animations prévues dans le quartier pour la « journée sans voitures » avec un grand brunch dès 10h.

- Pour tout renseignement concernant les modes de garde : tél. 310.15.37

- Pour tout renseignement concernant l'éveil culturel : tél. 810.18.90 (le matin seulement).

- Une seule adresse : Place de la Madeleine no 16, 1204 Genève

BULLETIN D'ADHESION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville:

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'AHCVV.

CP 3029,

1211 Genève 3



COURRIER

" Ce courrier est destiné aux utilisateurs des ludothèques, quels qu'ils soient.

Comme dans chaque association bénévole, les temps sont durs. Même quand l'endroit est utilisé à 100%. J'ai pu le constater ces dernières années alors que je travaillais « gratis » -comme chacune des personnes d'ailleurs- à la Ludothèque de Ferdinand-Hodler. Les mardis de folie, les mercredis bricoleurs, c'était toujours plein. Parfois, à 18h, heure de fermeture, des enfants nous restaient sur les bras, alors que toute la ludo était sens dessus-dessous. Parfois, quelques mamans, grands-mamans ou jeunes filles donnaient un coup de main. Certaines, souvent, la majorité des autres adultes, jamais.

Lors de nos assemblées générales, tenues à 20h pour permettre aux parents travaillant de venir nous rejoindre, pas un chat. Sauf à quelques rares exceptions, ou par erreur.

En 2001, les dames responsables, les seuls se représentant chaque an, faute de sang neuf (en fait s'étant occupé bien avant les années 1990 de leurs enfants, puis de leurs petits enfants et de leurs « classards »), ont imaginé que le manque de succès rencontré auprès des parents venait peut-être de l'horaire choisi pour l'AG. Il était donc décidé qu'à 18h15 ce serait plus facile, que ces mêmes parents n'auraient plus ressortir de chez eux...

C'était la solution, n'est-ce pas ? Eh bien bien non ! A 17h30, tous les enfants avaient quitté les lieux, en laissant la ludo, comme d'habitude, à ranger totalement par les bénévoles présentes.

Jamais l'endroit n'avait été aussi vide. Incroyable ! Un vrai branle bas de non-combat des parents. Au coucher du soleil, nous étions les mêmes, celles de toutes les tâches, comme chaque jour et chaque année, plus parfois une des rares mamans serviables, à accorder une oreille bienveillante à notre présidente si persévérante...

Je ne suis plus membre du comité. J'habite à la campagne, et je suis descendue en ville pour encourager mes bénévoles favorites. C'est incroyable et fort décourageant de voir le peu d'intérêt porté par les parents aux endroits qu'adorent leurs enfants. Par contre, j'imagine le choc où les portes de ces lieux seront fermées faute de partage et d'amitié avec celles et ceux qui se donnent la peine d'accorder leur propre temps pour libérer certains parents débordés.

Bon courage donc à tous ces organismes chaleureux qui ne reçoivent rien d'autre que des commentaires négatifs et jamais de signes positifs de reconnaissance. "

Anne PEETERS-TROYON
Choulex



Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tél. 022 / 827 44 90

Ont participé à ce numéro:

Philippe HUGUENET

Roman JUON

Marie-France SPIELMANN

Andrienne SOUTTER

Nathalie MAGNENAT-FUCHS

Les articles signés n'engagent que la responsabilité individuelle de leur auteur.

**ASSOCIATION DES HABITANTS DU CENTRE
ET DE LA VIEILLE VILLE**
CP 3029 - 1211 Genève 3

Réservez déjà :

BALDESCALADE

DE LAHCW

LE SAMEDI 8 décembre dès 20 heures

**Préparez-vous à venir nombreuses et nombreux à notre
traditionnel bal de l'Escalade,
Gratuit et en plein air, sous les canons**

Samedi 22 septembre : " En ville sans ma voiture "

Que ce soit à la Rôtisserie, à l'Alhambra, au Perron, à la Madeleine ou ailleurs, " **sous les pavés la plage !** ". Info.supp. 418 20 70

DEMANDEZ LE PROGRAMME :

Dès 11h jusqu'à la nuit (minuit et plus, selon le temps).

- Stands d'information et de documentation et de documentation, autour de la mobilité, des nuisances du trafic routier et de la dégradation du climat
- Activités diverses de sensibilisation pour les enfants en particulier
- Projections de vidéos à la Madeleine des enfants
- Jeux de rue, dessins à la craie dès 13h
- Bourse aux vélos, activités de bricolage, concours de dessins d'enfants
- Spectacles de rue, brunch (à 13h) pour enfants et parents et conte (11h)
- Concerts: 14h " LES CROPETTES ", 17h30 " LA GRANDE SOPHIE "
- Circulation du Bus de la Vieille-Ville, pour une fois hors-itinéraire touristique, pour le plus grand plaisir des petits et des grands..

Suite et fin de l'éditorial (première page)

la situation de quelques rues actuellement bien aménagées (p. ex. rue Chausse-Coq) malheureusement constamment envahies de véhicules. Il sera inévitable que l'espace libéré par la création de rues à régime résidentiel n'amène un stationnement illicite incontrôlable, à l'instar de la situation actuelle dans toute la Vieille-Ville.

En conclusion, nous relèverons que nous nous trouvons actuellement dans une situation plutôt défavorable par rapport à nos intérêts d'habitants, avec un soutien relatif des autorités de la ville mais en opposition à des milieux qui apparaissent puissants, bardés de moyens sans commune mesure aux nôtres.

Globalement, il convient donc de favoriser un contrôle efficace, voire une limitation de la circulation à Genève, afin d'éviter que nous n'ayons ni le beurre ni l'argent du beurre, c'est à dire que nous soyons encombrés de voitures sans que nous puissions bénéficier de véritable moyens de laisser les nôtres dans les parkings locaux ou les zones bleues envahies par les pendulaires.

Propositions :

Nous proposons de guider notre action selon les éléments énoncés ci-après. Dans leurs principes, ils visent à défendre les intérêts des habitants tout en respectant les intérêts des autres acteurs de la cité :

- 1 Soutien et incitation à une politique du stationnement dans le respect de la loi (!), c'est à dire plaider un renforcement du contrôle du stationnement dans nos zones d'habitat ainsi que dans les zones bleues correspondant à nos macarons.
- 2 Soutien au Plan piéton initié par la ville, en particulier par la création de zones piétonnes localisées facilitant la mobilité piétonne, donc l'accès aux commerces.
- 3 Défense d'un aménagement urbain favorable aux habitants et piétons lors des séances de concertation organisées par la Ville ou l'Etat.
- 4 Soutien à la mise en place aux entrées de la Vieille-Ville de bornes rétractables fermant les rues la nuit et les jours fériés. Il ne s'agit pas là de modifier les dispositions actuellement en vigueur, mais simplement de permettre de les faire respecter autrement que par la répression.
- 5 Soutien du développement dans la Vieille-Ville d'un habitat permettant l'installation de familles de divers milieux sociaux (coopératives, logements sociaux..)
- 6 Animations de fêtes au cours de l'année, selon la tradition, avec en particulier participation à la fête du Printemps et organisation du bal de l'escalade.
- 7 Poursuite de la rédaction du présent journal traditionnel, en réactualisant sa « ligne éditoriale »
- 8 Enfin, nous allons réaliser une enquête d'opinion adressée à nos membres, pour connaître à leurs préoccupations quant à leur qualité de vie dans notre quartier.